

Intercultures



Agronomie

Biodiversité

Agroécologie

Environnement

Economie

Chasse

Développement durable

DESCRIPTION

Implantation d'espèces végétales en mélanges spécifiques. Pratiques et techniques d'implantation classiques des intercultures longues. Maintien sur pied jusqu'au 31 janvier suivant. Conseils et recommandations pour la destruction.

OBJECTIFS

Agronomiques : conserver le potentiel des sols et des parcelles pour une fonction de production agricole. Rétention des nitrates, structuration des sols, apport en matière organiques, limitation des herbicides et intrants...

Réglementaires : couverture des sols, limitation de l'érosion, maintien de la qualité de l'eau.

Biodiversité : favoriser une expression et un développement de la biodiversité avec moins de contraintes (pas de récolte) que dans les parcelles cultivées. Servir de couvert (habitat et refuge), de ressources alimentaires (directe et support) à la faune pendant la période hivernale.

Gibier : favoriser le maintien du gibier.

CONDITIONS

Une convention entre la FDC 71 et différentes coopératives agricoles encadre cette pratique réservée aux adhérents d'une coopérative.

L'exploitant s'engage à ne pas récolter ou détruire le couvert avant le 31 janvier suivant l'implantation.

Le contrat prévoit une compensation financière. La FDC 71 participe à hauteur de 25% du prix d'achat HT des semences. Cette participation de la FDC 71 est versée à la coopérative qui se charge de la redistribuer aux adhérents ayant implanté un couvert (prendre contact avec son conseiller coop ou avec la FDC 71).

Des précisions concernent la nature des mélanges de semences par coopérative (Annexes 1 à 5) et les modalités de destruction mécanique conseillées (Annexe 6).



MISE EN ŒUVRE D'INTERCULTURES

Les intercultures, ou cultures intermédiaires, ou cultures intermédiaires pièges à nitrates (CIPAN) réalisent de nombreuses fonctions agronomiques et environnementales. Elles doivent faire l'objet d'un choix très réfléchi qui doit prendre en compte le précédent cultural mais également la culture qui sera installée immédiatement après, le type de sol, les objectifs agronomiques (rétention des nitrates, limitation de l'érosion, amélioration de la structure du sol...) et les objectifs environnementaux (apport pour les auxiliaires, couvert et ressources alimentaires pour la macrofaune...).

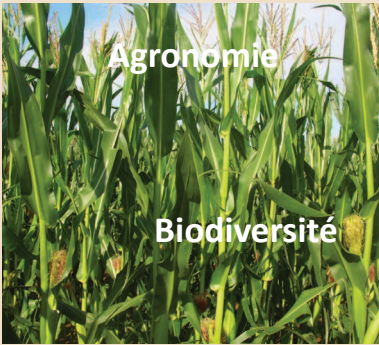
Ce choix doit aussi tenir compte de la période et de la technique de destruction de ce couvert. Les intercultures soutenues par la FDC 71 ne font pas l'objet de récolte (leur composition n'est pas conçue pour), afin de demeurer sur pied le plus longtemps possible en période hivernale. Le choix d'espèces gélives est privilégié afin d'avoir le moins d'interventions au champ à réaliser préalablement à l'implantation de la culture de production suivante. Toutefois, l'absence de gel et le développement végétatif important de l'interculture peut conduire à une destruction physique. Les produits phytosanitaires sont fortement déconseillés et une destruction mécanique peut avoir lieu, par roulage de préférence. Cette pratique doit être réalisée avec une vitesse modérée et avec une attention particulière portée lors des premiers et derniers tours réalisés dans la parcelle. En effet, c'est en bordure de parcelle que la faune se situe le plus généralement. Ensuite, elle est susceptible de se réfugier dans le couvert restant lors du passage du tracteur et se retrouve concentrée dans les derniers rangs de végétation encore sur pied. Dans ce cas, le conducteur modèrera sa vitesse afin de permettre aux animaux de s'enfuir avant le passage de l'outil. Une destruction centrifuge conduisant à débiter, après détournement éventuel, le travail par le centre de la parcelle facilite grandement la fuite des animaux par les bordures extérieures. Une grande parcelle peut être découpée en îlots successifs travaillés de la même manière (Annexe 6). Le couvert doit rester sur pied jusqu'au 31 janvier de l'année suivant l'implantation.

REMARQUE : ATTENTION CES COUVERTS CONCENTRENT LA MAJORITE DE LA FAUNE VERTEBREES PRESENTE DANS UNE PLAINE CEREALIERE.

L'implantation ne fait pas l'objet d'un contrat entre la FDC 71 et l'exploitant. Toutefois, ce dernier s'engage auprès de sa coopérative à respecter les conditions d'implantation et de destruction lors de l'achat des semences.

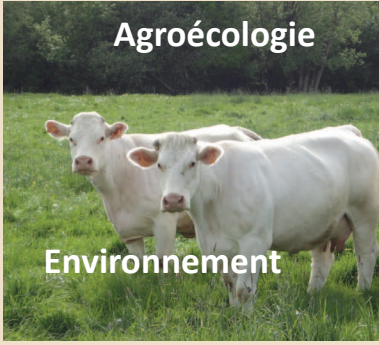
FINANCEMENT

L'implantation des mélanges de semences d'intercultures soutenue par la FDC 71 fait l'objet d'une compensation financière à hauteur de 25 % du prix HT des semences. Cette compensation prend la forme d'achat de semences à la coopérative à laquelle l'exploitant adhère. La coopérative se charge de lui reverser la compensation financière après le 31 janvier suivant la campagne d'implantation.



Agronomie

Biodiversité



Agroécologie

Environnement



Economie

Chasse



Développement durable

CONTACTS :

Gaëtan BERGERON (FDC 71) - 06 07 41 88 21 - gbergeron@chasseurdefrance.com

Conseillers de coopératives agricoles

PROSOL AZOTE

OFFREZ LE MEILLEUR À VOS SOLS

“

EXCELLENT PROFIL
AGRONOMIQUE

”

“

MÉLANGE POUR LA
BIODIVERSITÉ

”

“

SOLUTION
TECHNICO-ÉCONOMIQUE
SANS CRUCIFÈRES

”



COOPÉRATIVE
BOURGOGNE
DU SUD



CARACTERISTIQUES DU MELANGE

COMPOSITION DU MELANGE

% Espèce				
	Vesce commune	Phacélie	Trèfle d'Alexandrie	Trèfle incarnat
	65%	15%	10 %	10 %

DENSITÉ DE SEMIS CONSEILLÉE

Usage agronomique : 15 kg/ha

NOMBRE DE GRAINES SEMÉES /M²

USAGE AGRONOMIQUE

13 83 89 = 185

RÔLE AGRONOMIQUE



Maintien de la matière organique du sol



Fournir de l'azote



Structurer le sol

RÔLE ENVIRONNEMENTAL



Faune sauvage



Pollinisateurs

FACILITÉ D'IMPLANTATION

Difficile ● ● ● ○ ○ ○ Facile

POTENTIEL BIOMASSE

Faible potentiel ● ● ● ● ○ ○ Fort potentiel

DESTRUCTION



naturelle



mécanique

Difficile ● ● ● ● ○ ○ Facile



LES + PRODUIT

- Excellente restitution de l'azote
- Bonne structuration du sol
- Adapté à toutes rotations

FICHE MELAGRI J

La Fédération départementale des chasseurs de la Saône et Loire et la coopérative Bresse Mâconnais ont établi un partenariat concernant l'implantation de couverts végétaux en interculture sur le département de la Saône et Loire et dans le périmètre d'activité de la coopérative.

Dans ce cadre, la coopérative distribue le mélange de semences MELAGRI J. Celui-ci conjugue des intérêts faunistiques (refuge et nourriture pour la faune et le petit gibier en particulier), mellifères pour différents pollinisateurs et agronomiques tels que captation d'azote puis restitution à la culture suivante et restructuration du sol.

Composition de MELAGRI J :

Sorgho hybride 25 % + Sarrasin 24 % + Trèfle d'Alexandrie 15 % + Tournesol 15 % + Radis Fourrager 7 % + Phacélie 6 % + Trifolium squarrosum 5 % + Moutarde Brune 3 %

Dose de semis : 12 kg / ha

Les conseils d'implantation sont donnés par les conseillers de la coopérative.



FICHE MELAGRI H

Le partenariat entre la Fédération départementale des chasseurs de la Saône et Loire et la coopérative Bresse mâconnais ont établi un partenariat concernant l'implantation de couverts végétaux en interculture sur le département de la Saône et Loire et dans le périmètre d'activité de la coopérative.

Dans ce cadre, la coopérative distribue le mélange de semences MELAGRI H. Celui-ci conjugue des intérêts faunistiques (refuge et nourriture pour la faune et le petit gibier en particulier), mellifères pour différents pollinisateurs et agronomiques tels que captation d'azote puis restitution à la culture suivante et restructuration du sol.

Composition de MELAGRI H :

Avoine rude 52 % + Vesce Commune 20 % + Trèfle d'Alexandrie 12 % + Moutarde d'Abyssinie 8 % + Phacélie 8 %

Dose de semis : 12 kg / ha

Les conseils d'implantation sont donnés par les conseillers de la coopérative.





Melyvert n°36

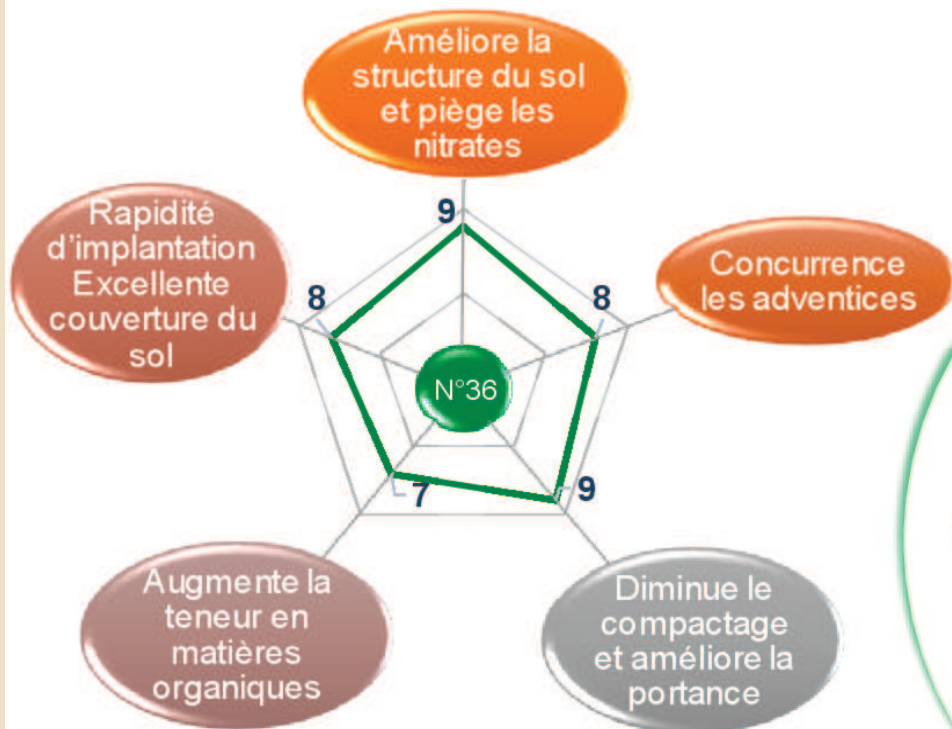
Restructure les sols et concurrence les adventices !

Couvert végétal

Composition

50%	Phacélie
30%	Radis chinois ARCHITECT779
20%	Trèfle d'Alexandrie

fourrageres@eliard-spcp.fr



Dose de semis :

➤ 9 kg /ha

Période de semis :

➤ Août-septembre

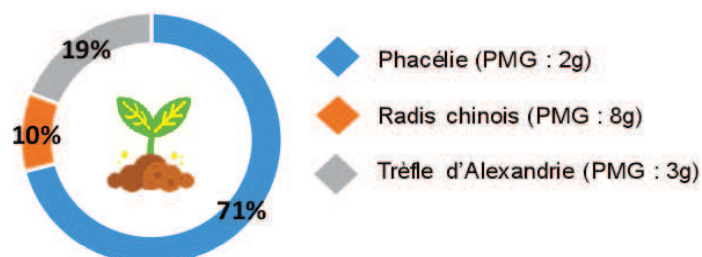
Profondeur de semis :

➤ 1,5-2cm

Les conseils de culture :

- Veiller à régler le semoir pour obtenir la densité voulue.
 - Le lit de semences doit être bien rappuyé en profondeur et fin en surface pour permettre un bon contact terre/graine.
- Roulage après semis conseillé pour uniformiser la levée.
- En période sèche, deux roulages : un post et un pré-semis.
 - Destruction mécanique à privilégier.

Répartition du nombre de graines (peuplement en %) :



Dose de semis (kg/ha)	5	6	7
Nbr de graines / m²	185	222	259



Melyvert n°76

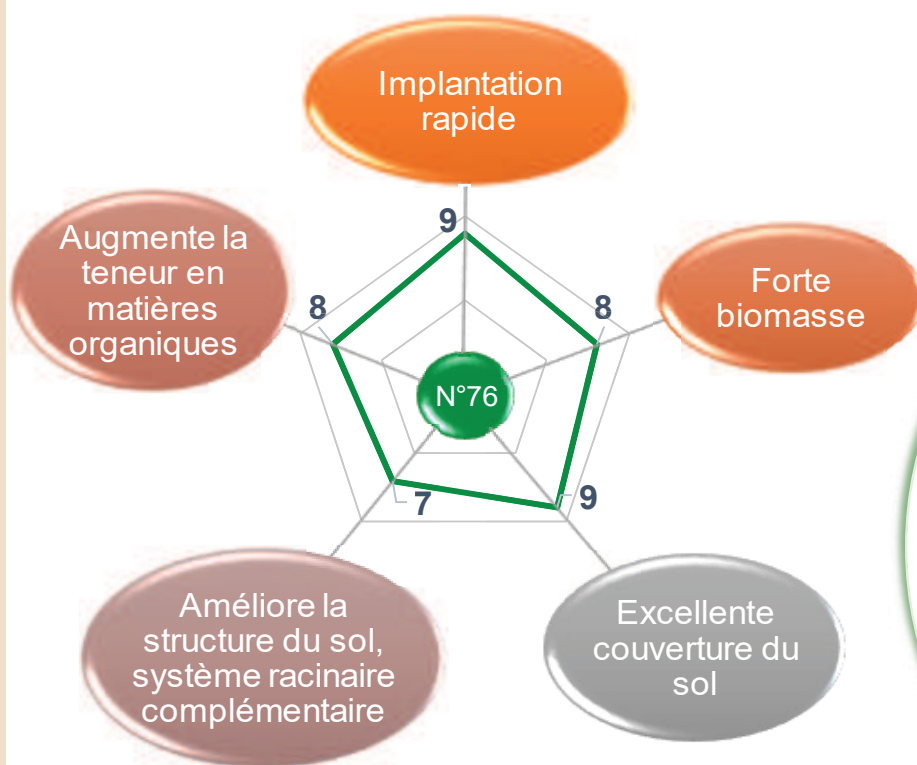
L'association restructurante !

Couvert végétal

Composition

30%	Phacélie
45%	Vesce pourpre POPANY
25%	Radis chinois ARCHITECT779

fourrageres@eliard-spcp.fr



Dose de semis :

- 7 kg /ha

Période de semis :

- Août-septembre

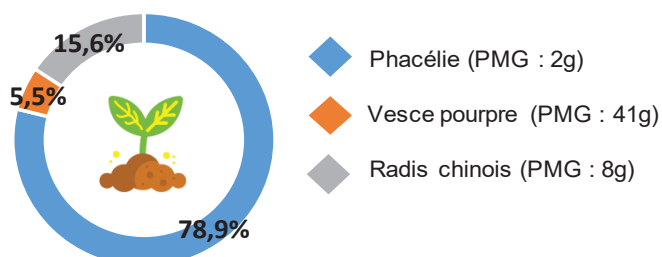
Profondeur de semis :

- 1,5-2cm

Les conseils de culture :

- Veiller à régler le semoir pour obtenir la densité voulue.
 - Le lit de semences doit être bien rattaché en profondeur et fin en surface pour permettre un bon contact terre/graine.
- Roulage après semis conseillé pour uniformiser la levée.
- En période sèche, deux roulages : un post et un pré-semis.

Répartition du nombre de graines (peuplement en %) :



Dose de semis (kg/ha)	6	7	8
Nbr de graines / m²	120	140	160

ITINERAIRES DE TRAVAIL RESPECTUEUX DE LA FAUNE SAUVAGE

Plusieurs techniques sont envisageables pour réduire la mortalité directe induite par le machinisme agricole, particulièrement lors des récoltes et des destructions de couverts. Il s'agit notamment d'utiliser des barres d'effarouchement qui peuvent être couplées à la technique de récolte communément appelée fauche « SYMPA ». Cette technique peut être mise en œuvre seule.

- Barre d'effarouchement :

En ce qui concerne la destruction des intercultures, le type de barre préconisé est la barre d'effarouchement à chaînes. La FDC 71 est susceptible d'aider financièrement la fabrication ou l'acquisition d'une barre. Cette barre s'installe sur le relevage avant et permet le déplacement du tracteur hors parcelle sans dételage.



Source photo : FDC58

Barre d'effarouchement à chaînes

- Fauches « SYMPA » :

Plusieurs types de fauche « sympa » peuvent être mises en œuvre suivant la configuration de la parcelle et de sa taille. L'objectif est de repousser les animaux présents dans la parcelle vers l'extérieur. On les repoussera de préférence vers un couvert existant (haie, bosquet, autres cultures...). Au début de la fauche ou de la destruction d'un couvert, les animaux sont préférentiellement situés dans les premiers mètres de bordure. Une vitesse réduite favorise leur évitement et leur fuite vers d'autres couverts. Puis, le plus souvent, les animaux restants choisissent de continuer à se réfugier dans le couvert en cours de fauche. C'est donc lors des derniers passages que le risque de les tuer est le plus grand. A ce moment, il est fortement recommandé de réduire sa vitesse et d'être particulièrement attentif.

Au-delà de ces préconisations, il est fortement déconseillé de procéder à des fauches ou à des destructions de couvert la nuit.

